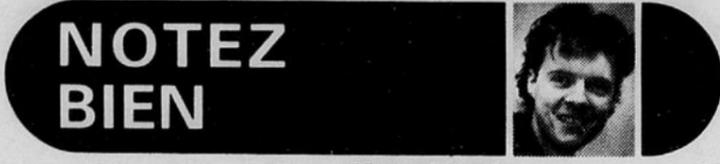


Starmania IV: un coup réussi!

STARMANIA
Berger-Plamondon
WEA

Starmania IV est sur les tablettes. Les méchants contre les fins, la paranoïa contre l'amour, le scénario gagnant de Luc Plamondon et Michel Berger est à nouveau présenté à Paris, 11 ans après sa création. Depuis lors, une trentaine d'interprètes ont campé les personnages mytho-cartoonesques de cet opéra-rock, quatre productions ont été réalisées, autant de disques enregistrés et des centaines de critiques, dithyrambiques ou écrasantes, ont été signées. Cette quatrième version de l'unique opéra-rock francophone comportait un énorme risque. Le public (les Français), était-il prêt à revoir et réentendre *Starmania*, sans star pour flamboyer. La réponse est oui. Le spectacle, présentement à l'affiche à Paris, fait salle comble et le disque qui en est extrait nous fait retomber en amour avec les airs célèbres qui ont marqué ce grand projet.

Plus ou moins satisfaits de la première production présentée en 1978 et regroupant les Dufresne, Gall, Balavoine et Thibault, les créateurs Michel Berger et Luc Plamondon avaient, depuis quelques années, l'envie de remonter ce show à leur façon. Au départ, le choix des nouveaux interprètes est des plus judicieux: Martine St-Clair, Norman et Richard Groulx, nos Québécois, la Belge Maurane et les Français Luc Laflitte, Renaud Hantson, Wenta et Sabrina Lory. Tous ont la voix et l'étoffe des personnages. La plupart endossent admirablement bien les partitions exigeantes de Berger. Maurane, dans le rôle de Marie-Jeanne, se distingue nettement du groupe. Sa voix nuancée, chaude et grave, a la chance d'interpréter les plus belles chansons du disque: *La Serveuse automate*, *Les uns contre les autres*, *Le Monde est stone*. Sabrina Lory fait une Stella Spotlight aussi éclatante que mystérieuse. Pour la deuxième fois dans la peau de Cristal, Martine St-Clair éblouit par la grande maîtrise de sa voix et l'émotion qu'elle fait passer à travers ce personnage de speakerine accomplie et de femme ratée.



Mario Girard
collaboration spéciale



Starmania IV comporte des chansons jamais endisquées auparavant: *Un Enfant de la pollution*, *Coup de foudre* et *Duo d'adieu*. Cet album double, enregistré en public, renferme toutes les grandes chansons de *Starmania*. Leur enveloppe musicale opte cette fois-ci pour des arrangements aux synthés programmés à base d'ordinateur. Mentionnons la grande efficacité du saxo de Michel Gaucher qui vient légèrement griser les notes métalliques. Si le changement est énorme, le choc, lui, s'effectue sans trop de peine. Le transfert de la guitare acoustique pour *Le Blues du businessman* jusqu'aux synthétiseurs rythmiques glisse comme du beurre... sur les projecteurs.

Le coup est réussi! Apparemment plus fort chez les Français, (ils n'avaient pas vu le spectacle depuis sa création alors que chez-nous, la répétition a créé un écoeurement) le succès de *Starmania IV* démontre que cet opéra-rock a su traverser sa

première décennie sans trop d'égratignures. Elle peut maintenant envisager le futur avec la qualité des grandes comédies musicales, l'intemporalité de son message. On pourrait accoler à *Starmania IV* le sous-titre de «La Revanche». Rassurez-vous, ça n'a rien à voir avec *Rocky IV*.

★★★★
TROIS PLACES POUR LE 26
Michel Legrand
Phillips

«Lorsqu'on revient après 20 ans, il y a ceux qui se souviennent, ceux qui sont heureux que l'on revienne, ceux qui vous laisse indifférent.» Montand, le grand, revient sans vraiment nous avoir quitté par le biais d'un film de Jacques Demy et sa trame sonore. *Trois places pour le 26* tente de raconter la phénoménale carrière de celui que la France et d'autres pays comme le nôtre adulent depuis près d'un demi-siècle. Yves Montand a beau être le protagoniste de cette biographie

musicale, on dirait que ce disque (sans doute le film aussi) lui fait conjuguer sa vie à la troisième personne. Peut-être bien qu'avec le temps, l'homme se détache de la star.

Les pièces sont abondantes sur *Trois places pour le 26*. Pas moins de 21 titres font la queue leu leu traînant avec eux tous les symptômes d'une bande sonore des plus ordinaires: le générique du début et de la fin, les versions à la fois chantées et instrumentales pour remplir, la chanson-thème reprise sous tous ses angles, etc. Michel Legrand, qui signe l'ensemble des musiques, n'offre certes pas son coup de génie. Le jazz rétro qu'il se plaît à servir sur les nombreuses trames qu'il a composées, sent ici le réchauffé. Les autres musiques, celles qui accompagnent ses textes et ceux de Demy, nous ramènent pauvrement les grands moments de Montand. On sent le chanteur inconfortable à interpréter ces chansons, un grain Folies Bergères, un brin saoulées de night-club, mais trop peu Montand. *Trois places pour le 26* allume une faible lueur sur l'artiste qui a sans doute fait éclater plus de néons que quiconque à Paris.

Trois places pour le 26 a peut-être sa place dans la discothèque des fanatiques de Montand. Les autres

doivent plutôt se procurer ses premiers disques pour le souvenir ou l'un de ses «Grands succès» pour le découvrir.

LE JAZZ EN QUÊTE

Canadian Broadcasting Corporation
Société Radio-Canada
présente le

Concours de JAZZ ALCAN

CRITÈRES DE PARTICIPATION
Le concours est ouvert aux groupes canadiens de 2 à 6 musiciens ou chanteurs, formés depuis un an et plus, ayant déjà présenté un spectacle d'au moins 60 minutes, comprenant un minimum de 30 minutes de matériel original. Aucun groupe ne doit être sous contrat exclusif avec une maison de disques. Pour obtenir la liste complète des règlements et les formulaires d'inscription, communiquer avec le responsable de CBC Stereo ou de Radio-Canada FM de votre région.

DEMI-FINALES
Trois groupes seront retenus dans chacune des cinq régions (Pacifique, Ouest, Centre, Est et Atlantique) pour les demi-finales à Vancouver, Edmonton, Toronto, Montréal et Halifax. Ces demi-finales seront présentées du 27 au 29 avril 1989, enregistrées par CBC Stereo/Radio-Canada MF et diffusées dans le cadre des émissions «Jazz Beats»/«Jazz sur le vif» lors des finales.

LES PRIX

- Le Trophée de Jazz Alcan accompagné d'une bourse de 5000\$.
- L'enregistrement d'un microsillon distribué par les Entreprises Radio-Canada.
- La participation du lauréat au spectacle de clôture du Festival International de Jazz de Montréal de 1989.
- Une invitation à participer au Festival International de Jazz de Montréal de 1990.
- Une mention spéciale accompagnée d'une bourse de 500\$ sera remise au musicien le plus prometteur choisi parmi les finalistes.

INSCRIPTION AVANT LE 4 AVRIL 1989
Faire parvenir une cassette de qualité, comprenant 3 pièces dont au moins une composition originale, une biographie détaillée, une photographie de groupe noir et blanc et le formulaire d'inscription à:
Le Concours de Jazz Alcan
a/s CBC Stereo
Radio-Canada FM/Marcel Saumure
C.P. 3220
Succursale «C»
Ottawa (Ontario)
K1Y 1E4

ALCAN
FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

Créé en 1982, ce concours de jazz est produit par le Festival International de Jazz de Montréal

Labatt Béné

Soirée Bénéfice de L'ACFO (Ottawa-Carleton)
L'ACFO et le Centre national des Arts
présentent directement de la Louisiane:

ZACHARY RICHARD

dans
Une grande fête «Mardi Gras»

avec la participation exceptionnelle des deux lauréates d'Ontario Pop

SAMEDI 11 FÉVRIER
— 20h30 Opéra 1989

Billets: 20\$, 18\$, 16\$

En vente à compter du 16 janvier

Renseignements: ACFO (744-8982)

Centre National des Arts
Arts Centre

755-1111
BILLETTS EN VENTE

AUDITIONS

l'Atelier lyrique

L'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal tiendra en mars 1989 à Montréal, Toronto et Calgary des auditions pour le recrutement de jeunes chanteurs.

L'Atelier offrira en 1989-1990 un stage de formation de 48 semaines, assorti d'une bourse.

EXIGENCES:

- Être âgé de moins de 35 ans
- Être citoyen canadien ou immigrant reçu
- Avoir terminé ses études musicales de base (baccalauréat ou l'équivalent).

Pour obtenir le formulaire d'inscription ou tout renseignement pertinent sur le programme, s'adresser à:

L'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
1008, rue Ste-Catherine Est
Montréal (Québec)
H2L 2G2
Tél.: (514) 842-8436

Les formulaires devront être retournés au plus tard le 17 février 1989.